



Samedi 9 octobre 2021

Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que la transition énergétique est d'actualité, l'éclairage public est l'objet d'un important débat dans les communes. 48% des communes du Parc Naturel Régional du Vercors ont déjà mis en place une extinction partielle d'une durée de 6h en moyenne.

La commune du Gua participera à la **manifestation nationale « Le Jour de la Nuit » le samedi 9 octobre en éteignant l'éclairage public à partir de 21h et en organisant 3 balades nocturnes** à la lampe de poche dans chacun de ses trois villages de 21h à 22h en partenariat avec l'association Histoire et Patrimoine du Gua. Ce sera également le début d'un test d'extinction de l'éclairage public aux Saillants (comme il est déjà mis en place à St-Barthélémy et à Prélénfrey) entre 23h30 et 5h30 pour une période de 3 mois. Durant cet essai, les habitants seront invités à partager leurs avis sur cette expérimentation.

Le ciel étoilé et l'environnement nocturne du Vercors sont d'une qualité rare. Préserver ce patrimoine naturel est un enjeu majeur pour notre territoire et nécessite de repenser l'éclairage nocturne. C'est pourquoi, la commune du Gua souhaite s'engager dans la diminution de la **pollution lumineuse nocturne** comme l'ont déjà fait de nombreuses communes (12 000 en France et plus de 40 dans le Vercors). Les bienfaits de cette démarche sont multiples :

- **Biodiversité** : la réduction des points lumineux artificiels améliore la santé humaine et préserve la biodiversité nocturne très riche.
La majorité des animaux (28% des vertébrés et 64% des invertébrés) est noctambule. Or, la lumière tue 150 insectes par lampadaire par nuit, crée une barrière artificielle aux déplacements, fragmente les habitats et limite le nombre d'heures de chasse (chauve-souris).
- **Sécurité** : la réduction de l'éclairage nocturne améliore la **sécurité routière tout en n'impactant pas la délinquance** : Moins de lumière oblige à plus de prudence et moins d'accidents routiers. A noter qu'aucune étude n'a montré une augmentation significative de la criminalité à la suite de l'extinction.
- **Facture énergétique** : la diminution de l'éclairage public va également diminuer les coûts de l'énergie de l'éclairage public par la gradation ou l'extinction une partie de la nuit. **L'éclairage public de notre commune représente aujourd'hui 34 % de la facture d'électricité.**

Inscrivez-vous auprès de la mairie à l'une des 3 balades nocturnes du 9 octobre
04 76 72 38 13 ou mairielegua@orange.fr